

Contrat – Expositant

Entre

Expositant :

Contact :

Mail :

Et

**Forum International Bois Construction
Représenté par**

Nicole Valkyser Bergmann/ Nvbcom

Pour la participation en tant qu'expositant au

9^e Forum Bois Construction 2019

**Architecture bois • Bâtiment bois • Ingénieur bois • Industrie du bois
A Epinal/Nancy du Grand Est**

Objet

La neuvième édition du Forum International Bois Construction (FBC) aura lieu les 3, 4 et 5 avril 2019 à Epinal et à Nancy, en région Grand Est. Le mercredi 3 avril, deux sessions inaugurales se dérouleront sur le Campus Bois ENSTIB à Epinal suivies d'un programme de visites de réalisations en architecture bois. Les 4 et 5 avril 2019, le Forum et l'exposition se tiendront ensuite au Palais des Congrès Centre Prouvé à Nancy.

Contexte

Le Forum International Bois Construction est un outil au service de la filière française de la construction et de l'architecture bois. Organisé en France chaque année depuis 2011, le Forum poursuit l'objectif principal de doter les acteurs clés du marché d'une remise à niveau architecturale et technique annuelle, basée sur des études de cas de réalisations actuelles et emblématiques. Cette analyse fondamentale est prolongée par la possibilité qui est donnée aux congressistes de se retrouver, notamment sur l'espace exposition convivial permettant aux fournisseurs de promouvoir leurs produits et services.

Le cercle des co-organisateurs s'élargit d'année en année et couvre désormais :

- **le monde de la formation** avec l'ENSTIB d'Epinal et l'ENSArchitecture MAP-CRAI à Nancy - Université de Lorraine, et l'Institut de la Charpente et de la Construction Bois (ICCB)
- **le monde de la prescription** avec les Ingénieurs Bois Construction (IBC) et les architectes de l'UNSA
- **le monde de l'entreprise** avec Afcobois / l'Union des Industriels Construction Bois (UICB), l'Union des Métiers du Bois (UMB-FFB) et la CAPEB-UNA Charpente Menuiserie Agencement
- **les organismes institutionnels** avec le Comité National de Développement du Bois (CNDB), le Club Oui au Bois, France Bois Régions - Fibois Grand Est et l'Institut Technologique FCBA.

Public visé

1500 à 1800 congressistes venant de toute la France, du Benelux, de Suisse, d'Autriche, d'Allemagne, d'autres pays d'Europe et du monde entier. Le Forum accueille et intègre couramment les riches apports d'autres régions francophones comme la Suisse Romande, le Luxembourg, la Wallonie et le monde francophone en général. L'événement est toujours ouvert sur le monde et au sein des différents ateliers thématiques, il confronte chaque année les réalisations emblématiques françaises à d'autres réalisations internationales de référence. Outre la mise à disposition d'un service de traduction simultanée, le Forum développe une communication internationale et facilite la venue de délégations étrangères. Le public visé est exclusivement professionnel, avec un centre d'intérêt axé sur la l'architecture et la construction bois :

- Maîtres d'ouvrage publics et privés
- Représentants officiels des villes et collectivités locales
- Investisseurs et promoteurs, bailleurs sociaux
- Architectes, économistes, ingénieurs et maîtres d'œuvres
- Constructeurs bois, charpentiers, menuisiers et entrepreneurs / artisans du bâtiment
- Bureaux de contrôle et bureaux d'études
- Enseignants des écoles supérieures du bois et de l'architecture
- Recherche et Développement
- Etudiants en ingénierie bois et en architecture bois
- Journalistes professionnels spécialisés dans l'architecture bois

Les objectifs

Le FBC a pour but de mettre en place un échange transfrontalier, dans le domaine de l'architecture et des technologies de la construction bois. Son objectif principal est de **promouvoir le bois comme matériau essentiel de la ville durable**.

Dates

- Le 3 avril 2019 – Sessions inaugurales
Inauguration totem Epinal
Déjeuner
Visites Architecture Bois

- Du 4 au 5 avril 2019 – Forum et Exposition

Lieu

- Campus Bois ENSTIB, Epinal
- Place des Vosges, Epinal
- Hôtel de Ville, Epinal

- Centre Prouvé, Nancy

Programme du congrès

Plus de 200 conférenciers interviendront lors de ce congrès dans les plénières et les ateliers parallèles qui positionnent le bois comme matériau de construction de demain.

Thèmes prévus :

Depuis de nombreuses années, l'articulation des différents ateliers thématiques s'appuie essentiellement sur les remontées d'informations relatives à des opérations de référence. Un regard sur les programmes des dernières éditions permet de constater la présence naturelle de sujets récurrents, mais aussi l'effort permanent pour éclairer sans cesse de nouveaux aspects de la construction et de l'architecture bois.

- Construire en Feuillus
- Habitat participatif en bois
- Perspectives concernant la mise en valeur et l'utilisation des ressources locales
- La construction bois dans les villes durables de demain : éco-quartiers, immeubles à vivre bois
- Cadre de vie : demain le bois
- Immeubles de grande hauteur dans le Grand Est
- Densification urbaine en bois à travers la surélévation et l'extension
- Mixité bois-béton ; bois-terre ; bois-acier
- La façade bois
- Sécurité incendie dans la construction bois : résistance au feu
- Logements collectifs, groupés et sociaux en bois
- L'efficacité énergétique et la rénovation thermique et réhabilitation
- Le rôle du bois dans le changement climatique
- Chiffres clés de la filière bois Grand Est
- Règlement acoustique pour les immeubles en bois

Salon / plateforme exposant

Le congrès met également en place un espace exposition pour tous les industriels du bois qui souhaitent proposer leurs produits, technologies et services auprès des acteurs de la filière, tout en participant aux divers débats.

Grâce à un programme inégalé de conférences centrées sur l'actualité de la construction et de l'architecture bois, grâce à l'espace exposition qui constitue un concentré de compétences, grâce à un cadre convivial qui facilite les échanges et les prises de contact, ce rendez-vous apporte au monde français et international de la construction bois un service essentiel à l'épanouissement de cette filière émergente du monde de la construction.

Le Forum vous propose :

Pour les participants inscrits :

- Sessions inaugurales suivies de deux jours de Forum (conférences et exposition)
- Traduction simultanée français / anglais de l'ensemble des conférences
- Actes du Forum remis à chaque participant dès son arrivée
- Liste des participants et des exposants remis dès l'arrivée
- Accès permanent et gratuit à l'exposition pendant les deux jours
- Pausés café et deux déjeuners dans l'espace exposition
- Dîner en commun le 4 avril 2019

Pour les exposants:

Les exposants bénéficient des mêmes avantages que les participants au congrès.

Services de communication et de promotion en plus :

- Mention du nom de l'exposant sur le programme du flyer et publié sur Internet
- Bannière web
- Un stand d'une surface de 3 x 2 m (autres surfaces possibles) dans l'espace exposition
- **Participation gratuite** d'une personne au FBC (déjeuners et dîner du 4 avril compris)
- Participation d'autres collaborateurs, salariés de l'entreprise au **prix de 264€ au lieu de 528€** (déjeuners et dîner du 4 avril compris)
- **Invitations de 10 personnes au salon d'exposition uniquement** (repas et conférences non inclus)
- Identification, référencement et logo dans les Actes du forum
- Publication d'une page en format A4 (en noir et blanc) dans les Actes du forum
- Référencement sur le site du réseau du Forum (plus de 40.000 visites tous les mois)

Publicité pour le Forum :

- 80.000 flyers contenant le programme
- Encart du programme dans des revues spécialisées bois et de l'architecture
- Campagne publicitaire dans la presse professionnelle et grand public du bâtiment et de l'architecture
- Diffusion avec l'aide de sponsors, de fédérations et d'autres partenaires de la filière bois
- Diffusion à travers le réseau des congrès européens associés au Forum (38 000 adresses)
- Les flyers et les bannières Internet sont gratuitement mis à la disposition de l'exposant
- Deux publications dans la « newsletter » du Forum Holzbau (40 000 adresses mail)

Éléments fournis par l'exposant :

- Logo de l'entreprise en couleurs et noir et blanc en format eps
- Une annonce publicitaire A4, noir blanc et couleurs, pour les Actes du forum en format eps
- Règlement des frais d'exposition dès réception de la facture

Dimension des Stands (cochez la case correspondante)

- Stand un côté ouvert** **3 x 2 m: € 2.000 HT + une entrée gratuite**
- Stand deux côtés ouverts** **3 x 2 m: € 2.200 HT + une entrée gratuite**
- Stand trois côtés ouverts** **3 x 2 m: € 2.400 HT + une entrée gratuite**
- Stand un côté ouvert** **6 x 2 m: € 3.400 HT + deux entrées gratuites**
- Stand deux côtés ouverts** **6 x 2 m: € 3.600 HT + deux entrées gratuites**

D'autres surfaces sont envisageables sur demande

Contact

Pour l'exposant :

.....

Nom et fonction :

.....

Adresse :

.....

.....

Téléphone :

.....

Mail :

.....

Signature et cachet commercial de la société :

.....

Numéro intracommunautaire :

.....

Pour l'organisateur:

FBC: Nvbcom, 53 boulevard de la Villette, BAL 144, 75010 Paris, France

Numéro de TVA: **FR37527638266**

Contact en FRA/BE/LUX: **Forum International Bois Construction - France**

Téléphone +33 1 42 00 17 80 ou +33 6 85 41 96 91 portable

Nicole Valkyser Bergmann : **info@forum-boisconstruction.com** ou **nicole@nvbcom.fr**

Contrat en 5 pages, juin 2018, programme sous réserve de modifications

Conditions générales :

Les modalités d'organisation du salon, notamment les dates d'ouverture, sa durée, l'emplacement où il se tiendra, les heures d'ouvertures et de fermeture, le prix des entrées, sont déterminées par l'organisateur et peuvent être modifiées à son initiative. Dans les cas où, pour des raisons majeures, imprévisibles ou économiques, le salon ne peut avoir lieu, les demandes d'admission sont annulées et les sommes indisponibles après le paiement des dépenses engagées, sont réparties entre les exposants, au prorata des sommes versées par chacun d'eux.

En cas de désistement ou en cas de non occupation du stand pour une raison quelconque, les sommes versées et/ou restant dues partiellement ou totalement, au titre de la location du stand sont acquises à l'organisateur même en cas de relocation à un autre exposant.

L'organisateur établit le plan du salon et effectue la répartition des emplacements librement, en tenant compte le plus largement possible des désirs exprimés par l'exposant. Les exposants prennent les emplacements dans l'état où ils se trouvent et doivent les laisser dans le même état. Toute détérioration, notamment aux locaux et installations dans lesquels se tient le salon, causée par un exposant ou par ses installations, matériels ou marchandises est à la charge de l'exposant.